MAIRIE de FILAIN
2 impasse des Fleurs
70230 FILAIN
Tél. 03 84 78 30 47
contact@mairie-filain.fr

Filain le 17 décembre 2021

COMPTE RENDU
Conseil Municipal
Du vendredi 17 décembre 2021 à 20h30

Présents : BLANDIN Stéphane, COLIN Sonia, GANNARD Matthieu, PAGNIER Denis, ROUSSEL Viviane, PY David, CLAVIER Romuald.

Excusé(s) : GELINOTTE Marie-Laure, avec procuration à Sonia COLIN
DE POORTER Vincent, avec procuration à Sonia COLIN

Absent : GENET Pierre

Ordre du jour :

1) Validation compte-rendu de conseil municipal du 19 octobre 2021

2) Détermination du nombre d'adjoints

3) Ordre des adjoints

4) Désignation d'un membre pour la CLECT

5) Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du CDG70

6) Création d'un poste permanent

7) Délib exécution dépenses invest 2022 avant vote BP

8) Convention de partenariat pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

9) Convention d'autorisation de déversement de boues liquides à la STEP de Lure

10) Demande de subvention pour casiers connectés

11) Demande de subvention pour terrain multisport

12) Demande de subvention pour matériel informatique

13) Validation des nouveaux statuts du SIAEP

14) Désignation d'un remplaçant titulaire du SIAEP

14 bis) Désignation d'un nouveau membre titulaire au SIAEP

15) Subvention Anciens Combattants et Souvenir Français

16) Délibération achat de sapins / don téléthon

1A6) Questions diverses

Secrétaire de séance : Sonia COLIN

Début de séance : 20 h 49

Préambule : demande d'ajout à l'ordre du jour de la désignation d'un nouveau titulaire pour le Syndicat des Eaux en remplacement de Florence MARMET. En point 14 bis.
Demande validée à l'unanimité.

I. Validation compte-rendu de conseil municipal du 19 octobre 2021

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

II. Détermination du nombre d'adjoints

Suite à la démission de la 1ère adjointe, il convient de revoir le nombre d'adjoints. Proposition : garder uniquement 2 adjoints.

La proposition est validée à l'unanimité.

III. Ordre des adjoints

Glisser la 2ème adjointe comme 1ère adjointe et la 3ème adjointe comme 2ème adjointe. Les tâches seront reprises par le maire et déléguées / réparties au besoin.

La proposition est validée à l'unanimité.

IV. Désignation d'un nouveau membre CLECT

Demande d'un volontaire pour la commission : Titulaire : Matthieu GANNARD. Déléguée suppléante : Viviane ROUSSEL.

La proposition est validée à l'unanimité.

V. Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du CDG70

Il s'agit de se donner la possibilité d'embaucher quelqu'un. Lecture de la délibération et de la convention du centre de gestion 70 permettant une embauche temporaire selon l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Seule la validation préalable de cette convention peut permettre une embauche temporaire pour veiller au remplacement de Florence SEMPREZ en prévision de son départ en janvier 2022.

La proposition est validée à l'unanimité.

VI. Création d'un poste permanent

Pour ce même remplacement, le poste est ouvert à tous types de profils afin de pouvoir embaucher des salariés à différents niveaux de compétences.

Lecture de la proposition de délibération, avec proposition passage à 10h00 en laissant la marge de 2h00 complémentaires.

La proposition est validée à l'unanimité.

VII. Délibération exécution dépenses investissement 2022 avant vote Budget Principal

Comme les années précédentes, proposition de prévoir 25% du budget pour démarrer l'année 2022 avant vote définitif du budget principal 2022 soit sur budget communal : sur base 364 000 €, si application des 25% = 91 000 € hors chapitre 16, station d'épuration.

Sur le budget forêt, sur base 3000 €, si application des 25 % = 750 €.

La proposition est validée à l'unanimité.

VIII. Convention de partenariat pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Présentation du document présenté à la communauté de communes prévoyant convention avec le centre de gestion 70. Proposition d'utiliser ce même modèle générique pour convention entre commune de Filain et CDG 70.

La proposition de convention est validée à l'unanimité.

IX. Convention d'autorisation de déversement de boues liquides à la STEP de Lure

Monsieur le maire expose que la station n'a pas été vidée depuis 2019, la station de Besançon n'acceptant plus nos boues liquides. Lure a accepté le contrat, après présentation des résultats des tests effectués (heureusement satisfaisants).

Lecture de la proposition de convention entre les communes de Filain, Vy-les-Filain et Véolia pour le traitement des boues liquides de notre STEP.

La proposition de convention est validée à l'unanimité.

X. Demande de subvention pour casiers connectés

La délibération est obligatoire pour une demande de subvention au fond leader (30%), présenté sur plan de financement joint. Rappel de l'objectif : achat de colonnes de casiers et abri relais colis pour 15 840 € avec taux subventions à 80 %.

Question d'une demande à faire à la communauté de communes en complément.

D'un point de vue pratique, question sur le lieu de l'installation de ces casiers.

Afin d'affiner nos idées, nous sommes invités à aller visiter l'entreprise SOONE. Rappel, nous sommes partis sur 4 colonnes. Et en fonction de l'intérêt pour ces casiers, nous pourrions le développer ensuite au besoin.

La proposition de délibération est validée à l'unanimité.

XI. Demande de subvention pour terrain multisport

Ici, une délibération avait été prise sur tableau de dépenses prévisionnelles détaillées. A ce stade il faut juste une déclaration d'intention. D'où proposition nouvelle délibération simplifiée validant le projet.

Remarque quant aux subventions proposées par le département, avec 7 500 € par 30 000 € de dépenses. En revanche, sur financement leader, interdiction de faire des demandes par sections. Mais ici si demande taux toutes subventions bloqué à 75 %.

Si DETR et LEADER = 80 % de subventions possibles. La demande sera bien arrêtée sur le plan de financement le plus avantageux.

La proposition de délibération est validée à l'unanimité.

XII. Demande de subvention pour matériel informatique

La subvention proposée ici porte sur des dépenses pour l'achat de matériel informatique, ordinateur, vidéo projecteur, etc. (développement numérique des collectivités) avec plafond 1500 €.

La proposition : achat d'un portable avec une station fixe + vidéo projecteur pour répondre conditions d'octroi de cette subvention plafonnée à savoir 2806 € de dépenses pour un reste à charge communal de 1306 €.

Restera à envisager le changement du photocopieur qui commence sérieusement à dysfonctionner.

La proposition de délibération est validée à l'unanimité.

XIII. Validation des nouveaux statuts du SIAEP

Lecture de la proposition de délibération pour les nouveaux statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable.

A noter que ces statuts peuvent être revus ultérieurement au besoin.

3 titulaires sont proposés par commune.

La proposition de nouveaux statuts est validée à l'unanimité.

XIV. Désignation d'un remplaçant titulaire au SIAEP

Suite à la démission d'un membre du SIAEP, demande d'un volontaire pour replacer à la fonction.

Volontaire : Matthieu GANNARD ;

La proposition est validée à l'unanimité.

XIV bis. Désignation d'un nouveau membre au SIAEP

Demande d'un volontaire pour candidater à cette mission : Stéphane BLANDIN ;

Validation à l'unanimité.

XV. Subvention Anciens Combattants et Souvenir Français

Il s'agit d'une régularisation car l'attribution de ces subventions n'a pas été votée pour 2021.

Proposition de rester sur les mêmes montants que les années précédentes.

Validation à l'unanimité.

XVI. Délibération achat de sapins / don téléthon

La proposition est de maintenir le don à 90 € au profit du téléthon.

Validation à l'unanimité.

XVII. Questions diverses

*** Eau** : le débat est en cours sur le passage de compétences des syndicats communaux aux communautés de communes pour 2026.
Idem pour l'urbanisme.
Mais à cette heure, la tendance ne s'inverse pas, notamment pour l'eau sauf si inter-réseaux avec une commune d'une autre communauté de communes.

Les factures sont en retard donc la taxe de concession habituellement facturée en début d'année sera régularisée en fin d'année en même temps que la consommation.
On invite les membres du syndicat présents à faire valoir la demande suivante des conseillers en vue de préserver le pouvoir d'achat des habitants et de veiller à décaler autant se faire que peu la date de règlement de la concession 2022. L'idée est que toutes les factures ne parviennent pas toutes en même temps aux administrés (l'assainissement sera facturé également bientôt).

***Résumé de la visite de la ferme de Laine** avec présentation des travaux et des aménagements prévus : création de logements avec rénovation des bâtiments en respectant l'architecture actuelle.

***Aménagement cuisine salle :** proposition achat lave-vaisselle avec tables entrée et sortie pour 2500 €. Après visite du matériel, l'achat semble pertinent car bon rapport qualité-prix. Validation à l'unanimité.

***Travaux de la salle communale** : chauffage non terminé car plus de matériel. Quelques travaux supplémentaires non prévus sont à finaliser (aération au-dessus de la nouvelle fenêtre installée).
Question : l'évier 2 bacs pourrait-il être réinstaller dans la petite salle car plus fonctionnel que le seul bac actuel ?

***Elections 2022 :** le 10 et 24 avril présidentielles, 12 et 19 juin législatives.

***COFOR :** 231 délibérations transmises par les communes de Haute-Saône sur 360 communes pour contester le projet de facturation ONF. Cette contestation a porté ses fruits, le projet est abandonné.

***Déneigement :** contrat passé avec SAS RC Forêt, après demande aux exploitants agricoles locaux.

***La 2x2 voies :** le sujet est la voie d'insertion demandée pour éviter Vellefaux et entrer directement sur la 2x2 voies. Le Département a fait suivre la demande avec un argumentaire bien tenu.

***Eclairage public :** les derniers travaux ont permis que cela marche. Ils ont diminué l'intensité de presque moitié. Cela permet une économie d'énergie en plus de bien fonctionner.
On peut aussi éteindre les lumières la nuit ou diminuer de moitié l'intensité.
Une prochaine enquête aura lieu auprès des habitants via intramuros et Le petit Filanois.
A noter que le SIED propose maintenant un contrat de maintenance par poteau.

***Le colis des Ainés :** la grande partie a été distribuée aujourd'hui, le reste demain. Le format proposé cette année a été jusqu'ici plutôt apprécié.

***Le repas des Ainés et les vœux du maire** : il semble pertinent de ne pas organiser ces deux manifestations. Le repas des Ainés pourrait aussi être organisé plus tard dans l'année à une période plus sécuritaire sur le plan sanitaire.

***Les décorations de Noël** : un grand remerciement aux personnes qui ont participé à la création des décorations. Le résultat est magnifique.

***Le don de vivaces pour fleurissement** : beaucoup de dons de plantes et un don en espèces, qui permettra l'implantation de bulbes.
Cyril Favret nous a également fait 2 jolies propositions d'aménagement pour le jardin du souvenir et le carrefour des Goichots.

***Rencontre centre de Beaumotte :**
Travaux envisagés en attente de devis pour :

- Rénover le mur de la cure : proposition de faire un drain avant de crépir sans quoi le mur de soubassement coté cure noircira toujours.

- Créer un caisson de rangement en pierres pour cacher les poubelles au cimetière.

- Réaménager de manière harmonieuse la place PMR devant le cimetière. Pour ce faire, il leur faudrait aussi 3 dalles

- Consolider les murs de soubassement coté source et les murs d'enceinte du château qui, même si elles appartiennent à des privés, menacent de s'effondrer sur les voies communales

2 formules étaient proposées : un chantier international coopératif avec accueil des habitants ou un chantier d'insertion avec retour à Beaumotte tous les jours. L'option la plus favorable serait le chantier d'insertion.
Ce chantier d'insertion ne pourrait pas démarrer avant 2023.

Il est envisagé d'offrir un cadeau à la secrétaire pour son départ et, si les conditions sanitaires le permettent, de partager un verre de l'amitié avec les membres du conseil.

Fin de la séance : 00 : 20